

**Communiqué
Pour diffusion immédiate****RÉSULTATS D'INNERGEX POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2011**

- Hausse de la production d'électricité de 369 753 MWh à 595 317 MWh;
- Les produits ont atteint 43,8 M\$, comparativement à 25,4 M\$ pour la période correspondante de 2010
- Hausse du BAIIA au deuxième trimestre qui passe de 18,8 M\$ à 34,6 M\$;
- Prolongation de la facilité de crédit à terme rotatif de 170 M\$ de cinq ans et augmentation de son montant à 350 M\$;
- Convention de prêt de 117,3 M\$ pour des travaux de construction et financement à long terme sans recours pour le projet Stardale.

LONGUEUIL, Québec, le 10 août 2011– Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») divulgue aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le deuxième trimestre de 2011.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Points saillants (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et pour les données par action)	Période de	Période de	Période de	Période de
	trois mois	trois mois	six mois	six mois
	terminée le 30 juin 2011	terminée le 30 juin 2010	terminée le 30 juin 2011	terminée le 30 juin 2010
	\$	\$	\$	\$
Production (MWh)	595 317	369 753	835 497	527 419
Moyenne à long terme (MWh)	654 060	416 850	911 096	585 788
Produits opérationnels	43 845	25 355	64 661	39 353
BAIIA	34 618	18 780	49 342	29 509
Perte nette	(6 834)	(7 039)	(1 104)	(71 952)
Perte nette (\$ par action – de base et dilué)	(0,09)	(0,12)	(0,04)	(1,26)
Résultat net ajusté	1 124	3 291	(136)	(7687)

Au deuxième trimestre de 2011, l'augmentation de la production d'électricité, des produits opérationnels et du BAIIA est due essentiellement à l'ajout des 17 centrales en exploitation d'Innergex (puissance installée nette totale de 325,5 MW) des centrales en exploitation Harrison (puissance installée nette totale de 75,0 MW) acquises dans le cadre de l'acquisition de Cloudworks le 4 avril 2011.

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011, en plus de l'incidence de l'acquisition de Cloudworks, les résultats ont profité de l'effet positif du regroupement entre Innergex et Innergex Énergie, Fonds de revenu qui a été effectué le 29 mars 2010 (le « Regroupement »).

Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société a déclaré : « La récente acquisition de Cloudworks a déjà eu une incidence extrêmement positive sur les résultats de la Société. Grâce à la conclusion du financement de 117,3 M\$ du projet Stardale et à la facilité de crédit à terme renouvelable de 350,0 M\$, Innergex dispose d'une plus grande flexibilité pour poursuivre son développement et la construction de ses projets. Le bilan d'Innergex n'a jamais été aussi solide. Nous avons l'intention de faire bon usage de cette situation enviable au cours des années à venir, au bénéfice de nos actionnaires. »

Résultat net ajusté	Période de trois mois terminée	Période de trois mois terminée	Période de six mois terminée	Période de six mois terminée le
	le 30 juin 2011	le 30 juin 2010	le 30 juin 2011	30 juin 2010
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(6 834)	(7 039)	(1 104)	(71 952)
Ajouter (déduire) :				
Charge autre qu'en espèces liée à l'entente de redevances	-	-	-	983
Perte nette latente sur instruments financiers dérivés	10 907	14 102	1 373	16 142
Perte nette latente sur le capital des porteurs de parts	-	-	-	51 761
Perte nette (profit net) de change latent(e)	(6)	49	(47)	4
Charge (économie) d'impôts différés associée aux éléments ci-dessus	(2 943)	(3 821)	(358)	(4 625)
Résultat net ajusté	1 124	3 291	(136)	(7 687)

Pour le deuxième trimestre de 2011, la baisse du résultat net ajusté est principalement attribuable à une hausse de 18,5 M\$ des produits opérationnels, neutralisée en partie par une augmentation des charges financières de 11,2 M\$, une augmentation de l'amortissement de 4,5 M\$ et d'une augmentation des frais opérationnels, généraux et administratifs de 2,7 M\$.

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011, l'amélioration du résultat net ajusté est principalement attribuable à une hausse de 25,3 M\$ des produits opérationnels, à une baisse de 3,8 M\$ des coûts de transaction et à des distributions non récurrentes déclarées aux porteurs de parts en 2010 totalisant 7,2 M\$, partiellement contrebalancées par une hausse de 14,1 M\$ des charges financières, une augmentation de 8,3 M\$ de l'amortissement et une hausse de 5,2 M\$ des frais opérationnels, généraux et administratifs.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	Période de six mois terminée	Période de six mois terminée
	le 30 juin 2011	le 30 juin 2010
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	18 814	(16 194)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	12 115	20 650
Coûts de transaction	1 563	5 330
Distributions versées aux porteurs de parts	-	9 688
Investissements nets dans les comptes de réserve	(64)	451
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	32 428	19 925

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2011, Innergex a généré 32,4 M\$ en flux de trésorerie ajustés tirés des activités opérationnelles (19,9 M\$ en 2010).

Cette amélioration s'explique principalement par les flux de trésorerie additionnels générés par les centrales en exploitation Harrison, contrebalancés en partie par une hausse de 8,8 M\$ des intérêts versés. Pour la période de six mois, les flux de trésorerie ont été positivement influencés par le Regroupement.

Dividendes	Période de trois mois terminée	Période de trois mois terminée	Période de six mois terminée	Période de six mois terminée
	le 30 juin 2011	le 30 juin 2010	le 30 juin 2011	le 30 juin 2010
	\$	\$	\$	\$
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A	1 063	-	2 125	-
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	11 786	8 821	20 418	16 059
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	80 326	59 533	69 987	51 461
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (\$ par action)	0,145	0,148	0,290	0,317

Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2011, la Société a déclaré des dividendes de 1,1 M\$ et 2,1 M\$, respectivement, sur ses actions privilégiées de série A (néant en 2010), et des dividendes de 11,8 M\$ et 20,4 M\$ sur ses actions ordinaires, ou 0,145 \$ et 0,290 \$ par action ordinaire, respectivement (8,8 M\$ et 16,1 M\$ ou 0,148 \$ et 0,317 \$ par action ordinaire, respectivement, en 2010).

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Montagne-Sèche

La construction du parc éolien a commencé au deuxième trimestre de 2010. À la fin du deuxième trimestre de 2011, toutes les routes avaient été construites, 30 des 39 fondations étaient terminées et six éoliennes sur 39 avaient été érigées. Le 14 juillet 2011, la sous-station était mise sous tension. Innergex prévoit que le projet de Montagne-Sèche sera terminé d'ici le 1^{er} décembre 2011.

Gros-Morne, phases I et II

La construction de ces parcs éoliens a commencé au deuxième trimestre de 2010. À la fin du deuxième trimestre de 2011, 100 % des routes de la phase I et 65 % de celles de la phase II, avaient été construites, toutes les fondations de la phase I et neuf fondations sur 74 de la phase II étaient terminées et 26 éoliennes sur 67 de la phase I avaient été érigées. Le 4 août 2011, la sous-station était mise sous tension. Innergex prévoit achever la phase I de Gros-Morne, qui représente 100,5 MW, avant le 1^{er} décembre 2011 et la phase II de Gros Morne, qui représente 111 MW, avant le 1^{er} décembre 2012.

Stardale

La construction de ce projet d'énergie solaire a commencé en novembre 2010. À la fin du deuxième trimestre de 2011, toutes les routes avaient été construites et les travaux de déblaiement et d'installation des clôtures étaient terminés. La conception des fondations et des supports est en cours en vertu d'un ordre d'exécution limité et il est prévu que l'installation des modules photovoltaïques commence en août 2011. Innergex s'attend à ce que les travaux du projet Stardale se terminent d'ici la fin du premier trimestre de 2012.

Kwoiek Creek

Au deuxième trimestre de 2011, l'entrepreneur chargé de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction a poursuivi ses travaux en vertu d'un ordre de démarrage limité. Au cours du trimestre, le fournisseur de turbines et l'entrepreneur pour la ligne de transport ont été sélectionnés et les travaux d'ingénierie ont été réalisés en vertu d'ordres d'exécution limités. La construction de cette installation devrait être terminée en 2013.

Northwest Stave

Au deuxième trimestre de 2011, les principaux entrepreneurs ont été choisis. Les activités en cours portent sur les itérations techniques, l'obtention des permis restants, l'analyse géotechnique en vue de la conception de la prise d'eau et sur les négociations avec les entrepreneurs. Les travaux actuels demeurent concentrés sur la construction et le réaménagement des routes d'accès. La Société prévoit que les travaux de construction commenceront au troisième trimestre de 2011 et que la mise en service commerciale aura lieu en 2013.

Boulder Creek, Tretheway Creek, North Creek, Upper Lillooet, et Big Silver-Shovel Creek

Les activités en cours se concentrent sur l'analyse géotechnique, la surveillance hydrométrique, les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes, les demandes de permis pertinents et les avant-projets d'ingénierie. La Société prévoit la mise en service commerciale de Boulder Creek et de Tretheway Creek en 2015 et celle de North Creek, Upper Lillooet et Big Silver-Shovel Creek en 2016.

PROJETS POTENTIELS

Au cours du deuxième trimestre de 2011, la Société a déposé une demande dans le cadre du Programme de tarifs de rachat garantis (« Programme de TRG ») pour un projet solaire photovoltaïque totalisant 10 MW, en Ontario, ceci porte à six le nombre total des demandes déposées par Innergex pour des projets d'énergie solaire photovoltaïque du Programme de TRG, soit une capacité totale de 59,0 MW.

L'acquisition de Cloudworks a permis à la Société d'accroître son portefeuille de projets potentiels hydroélectriques au fil de l'eau de plus de 800 MW (puissance nette et brute).

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Le 28 juillet 2011, la Société a annoncé la signature d'une convention de prêt à la construction et le financement à long terme de son projet Stardale consistant en un prêt à terme sans recours de 111,7 M\$ et une facilité pour l'émission de lettres de crédit de 5,6 M\$. Le prêt obtenu auprès de la Banque de Tokyo Mitsubishi UFJ, Ltd. agissant comme arrangeur principal et agent administratif est engagé pour la période de construction et pour une durée de 18 ans après la conversion du prêt à la construction en prêt à terme.

Le 9 août 2011, Innergex a annoncé avoir conclu le refinancement de sa facilité de crédit rotatif de 170 M\$ avec une nouvelle facilité de crédit à terme rotatif de 350 M\$ sur cinq ans. En plus d'un financement accru, la Société bénéficie de plus de souplesse et de meilleures conditions.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Dividendes versés aux actionnaires privilégiés

Le 10 août 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A qui sera versé le 17 octobre 2011 aux actionnaires privilégiés de série A inscrits à la fermeture des marchés le 30 septembre 2011.

Dividendes versés aux actionnaires ordinaires

Le 10 août 2011, la Société a déclaré un dividende de 0,1450 \$ par action ordinaire qui sera versé le 17 octobre 2011 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des marchés le 30 septembre 2011.

Innergex énergie renouvelable inc. est un chef de file à titre de promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord et est un promoteur d'installation d'énergie solaire photovoltaïque. L'équipe de direction d'Innergex travaille dans le secteur de l'énergie renouvelable depuis 1990. Innergex détient un portefeuille de projets qui inclut : i) des intérêts dans 23 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 401 MW; ii) des intérêts dans 11 projets en développement ou en construction ayant une puissance installée nette totale de 312 MW, couverts par des contrats d'achat d'électricité; et iii) des projets potentiels de plus de 2 800 MW (net).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités, et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA » comprises dans le présent communiqué visent le résultat avant les intérêts, la charge d'impôts, l'amortissement et d'autres éléments. Les investisseurs sont avisés que cette mesure non conforme aux IFRS ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net déterminé conformément aux IFRS.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes tels que « pourrait », « fera », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « planifier », « perspectives », « a l'intention de » ou « croit » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Ces énoncés prospectifs expriment, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions d'Innergex à l'égard d'événements ou de résultats futurs. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs. Les risques et les incertitudes importants pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels et les attentes actuelles indiquées dans le présent communiqué comprennent, entre autres : i) la concrétisation de la stratégie, ii) les sources de financement, iii) les instruments financiers dérivés, iv), la crise financière et économique actuelle, v) les conditions hydrologiques, éoliennes et solaires, vi) la construction et la conception, vii) le développement de nouvelles installations, viii) le rendement des projets, ix) les défaillances de l'équipement, x) les taux d'intérêt et les risques liés au refinancement, xi) l'effet de levier financier et les clauses restrictives, xii) les ententes de départ et xiii) les relations avec les services publics. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, il existe un risque que les énoncés prospectifs soient incorrects. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs, qu'ils soient écrits ou verbaux, imputables à Innergex ou à une personne qui agit en son nom, sont expressément présentés sous réserve de ces avertissements. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

-30-

Renseignements :

Relations avec les investisseurs

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
vice-président principal, Communications
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450-928-2550, poste 252
jtrudel@innergex.com

Média

Lydia Veilleux, DESS
Conseillère – Communications et Relations avec
les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450-928-2550, poste 280
lveilleux@innergex.com

www.innergex.com